



COVATI

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ



## Edito

Chaque année, le rapport d'activité donne à voir le sens et la cohérence des politiques engagées par les élus et les services de la Covati. Celles-ci ont toutes pour objectif commun le bien-être des habitants de nos 23 communes.

De l'accompagnement des plus fragiles à celui des entreprises, en passant par l'accueil des enfants dans nos centres de loisirs, les agents de la Covati œuvrent chaque jour au plus près des besoins et des attentes des administrés.

Bien grandir, bien vivre et bien vieillir sur notre territoire, telle est la ligne directrice qui sous-tend toutes nos décisions !

En 2022, d'importantes dépenses imprévues, liées à l'inflation et à l'envolée des prix de l'énergie notamment, sont venues ralentir l'avancée de nos projets. Il nous a fallu trouver le point d'équilibre entre économies de fonctionnement, maintien d'un haut niveau de service et développement de nos stratégies d'avenir.

Avec tout de même 1 800 000 € d'investissements réalisés, 2022 a été une année tampon, qui nous aura permis de finaliser d'importants projets (dont l'aménagement du nouveau Service de Gestion Comptable du Trésor Public) et de poser les jalons pour ceux à venir : mise en service d'un bus numérique itinérant, construction d'une micro-crèche à Til-Châtel, construction d'un terrain de football synthétique... sans oublier la vente d'un terrain au groupe SEB, pour la construction d'une plateforme logistique dans la zone d'activités économiques Seuil de Bourgogne, à l'horizon 2024.

Cette implantation représente une formidable opportunité, aussi bien pour l'emploi que pour l'économie locale et témoigne de l'attractivité grandissante de notre territoire !

Notre intercommunalité est résolument tournée vers l'avenir et donc, vers la transition énergétique et écologique. Nous sommes fiers de soutenir les projets écoresponsables, nombreux à y fleurir : centrales photovoltaïques, projets éoliens, méthaniseurs...

L'aménagement d'un pôle d'échange multimodal et d'un espace de coworking et d'écomobilité à la gare de Marcilly-sur-Tille s'inscrit dans cette dynamique.

C'est fidèle à cette vision pour l'avenir que la Covati s'est associée aux municipalités d'Is-sur-tille, Marcilly-sur-Tille et Til-Châtel, en vertu de l'ORT (Opération de revitalisation de territoire), pour le programme Petites villes de demain, qui vise à dynamiser ces 3 centre-bourgs, dans le cadre de notre projet de territoire.

Un projet qui, vous l'aurez compris, est entièrement tourné vers la préservation et l'amélioration de la qualité de vie des habitants de notre intercommunalité.

**Luc Baudry,**  
Président de la Covati



# Sommaire

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE - P4

COMPÉTENCES ET ÉLUS - P6

FINANCES - BUDGET - P8

COMMUNICATION - P10

SPANC - P11

TRAVAUX - VOIRIE - URBANISME - P12

TOURISME - CULTURE - P14

ACTIONS SOCIALES - P16

ENFANCE JEUNESSE - P20

SPORT - P24

ÉCOLE DE MUSIQUE - P26

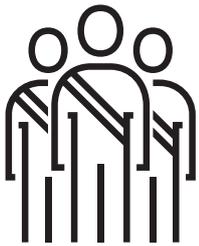
RESSOURCES HUMAINES - P27

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - P30

# Présentation du territoire

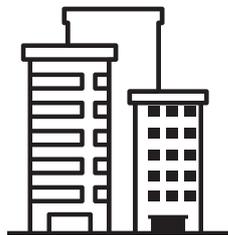


**374,64** km<sup>2</sup>  
de territoire

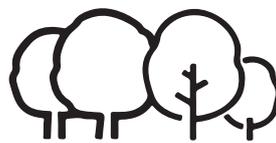


**44**

délégués  
communautaires



**263** ha  
de surface ZAE



**17 436** ha  
de surface forestière



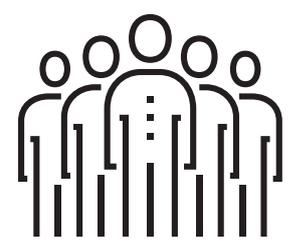
**5 2**  
emplois





|                    |            |
|--------------------|------------|
| Avelanges          | 46 hab.    |
| Chaignay           | 537 hab.   |
| Courtivron         | 166 hab.   |
| Crécey-sur-Tille   | 165 hab.   |
| Diénay             | 386 hab.   |
| Échevannes         | 324 hab.   |
| Épagny             | 330 hab.   |
| Gemeaux            | 895 hab.   |
| Is-sur-Tille       | 4 467 hab. |
| Lux                | 532 hab.   |
| Marcilly-sur-Tille | 1 685 hab. |
| Marey-sur-Tille    | 333 hab.   |
| Marsannay-le-Bois  | 841 hab.   |
| Molo               | 240 hab.   |
| Pichanges          | 304 hab.   |
| Poiseul-les-Saulx  | 71 hab.    |
| Saulx-le-Duc       | 261 hab.   |
| Spoy               | 405 hab.   |
| Tarsul             | 162 hab.   |
| Til-Châtel         | 1 152 hab. |
| Vernot             | 97 hab.    |
| Villecomte         | 252 hab.   |
| Villey-sur-Tille   | 273 hab.   |

**23**  
communes



**13 910**  
habitants



**18 808** ha  
de terres agricoles

**70**  
en 2019



**1 597**  
entreprises



La communauté de communes exerce de nombreuses compétences qui concourent au développement économique et social de son territoire, à son rayonnement et à son attractivité.

## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Déchets ménagers et assimilés

## COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Affaires culturelles
- Affaires scolaires
- Assainissement non collectif
  - Urbanisme
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Restaurant scolaire

## COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Environnement
  - Logement
  - Voirie
- Équipements d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Maisons de services au public



## LES VICE-PRÉSIDENTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

La Covati est administrée par un conseil communautaire composé de 44 membres issus des conseils municipaux des 23 communes membres, élus pour 6 ans.

**Luc Baudry,**  
Président de la Covati



**Christophe Monot**  
Vice-président  
Finances, transfert  
de compétences et  
mutualisation



**Thierry Darphin**  
Vice-président  
Tourisme, culture,  
école de musique



**Jean-Denis Staiger**  
Vice-président Travaux,  
infrastructures,  
matériel communautaire  
et aéroport



**Cécile Staiger**  
Vice-présidente  
Petite enfance,  
enfance-jeunesse,  
restauration scolaire,  
éducation



**Alain Gradelet**  
Vice-président  
Développement  
économique, emploi,  
aménagement du  
territoire



**Florian Paquet**  
Vice-président  
Transition  
énergétique, SPANC,  
eau et assainissement,  
GEMAPI, déchets



**Daniel Lavevre**  
Vice-président  
Mobilité, transports,  
télétravail



**Gilles Biancone**  
Vice-président  
Sport, vie associative



**Francis Perderiset**  
Vice-président  
Affaires sociales,  
solidarités,  
personnes âgées



**Vincent Sauvageot**  
Conseiller délégué  
Communication



**Michel Boirin**  
Conseiller délégué  
Ressources Humaines,  
relations sociales

## LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES



**Raynald Stoerckel**  
Marsannay-le-Bois



**Jean-Pierre Michelet**  
Villecomte



**Jean-Luc Pomi**  
Pichanges



**Coralie Taranchon**  
Marcilly-sur-Tille



**Sébastien Chignardet**  
Spoy



**Denis Orry**  
Is-sur-Tille



**Renaud Lehmann**  
Lux



**Jérémie Déhée**  
Is-sur-Tille



**Sabine Naigeon**  
Is-sur-Tille



**Jean-François Brigand**  
Is-sur-Tille



**André Liotard**  
Diénay



**Alain Lhomme**  
Is-sur-Tille



**Pascale Poinson**  
Gemeaux



**Jean-Marc Bard**  
Vernot



**Chantal Perrier**  
Is-sur-Tille



**Christelle Da Silva**  
Marcilly-sur-Tille



**Christian Bailleul**  
Marey-sur-Tille



**Christine Soldati**  
Is-sur-Tille



**Thierry Mortier**  
Is-sur-Tille



**Martine Kaiser**  
Is-sur-Tille



**Francis Fischer**  
Til-Châtel



**Edmond Pereira**  
Marcilly-sur-Tille



**Élisabeth Vienot**  
Crécey-sur-Tille



**Éric Royer**  
Poiseul-les-Saulx



**Christophe Lambolez**  
Marcilly-sur-Tille



**Anne Maloubier**  
Til-Châtel



**Valérie Scavardo**  
Is-sur-Tille



**Steve Renaud**  
Gemeaux



**Xavier Uhl**  
Villey-sur-Tille



**Sylvain Reberol**  
Avelanges



**Fabien Buntz**  
Tarsul



**Édith Smet**  
Is-sur-Tille

## COMPARAISON 2021/2022 DU BUDGET PRINCIPAL

### Fonctionnement

#### Les dépenses

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements ayant renforcé l'imprévision sur les comptes des collectivités :

- **L'inflation** a fortement influencé les coûts de l'énergie, du matériel et de l'alimentation. Du côté des prestations de services, l'accroissement des dépenses s'explique en grande partie par l'augmentation du prix et du nombre de repas servis en restauration scolaire.
- L'autre poste ayant augmenté est celui des **charges de personnel**. Cette tendance s'explique par la succession de réformes sur le sujet (revalorisation du SMIC et du point d'indice...).
- À l'inverse la **solidarité communale** affiche une légère baisse. Celle-ci est due à une année 2021 exceptionnelle en termes de produits des énergies renouvelables qui doivent en partie être reversés aux communes.

|   | 2021                  | 2022                  | Évolution en %  |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------|
| Charges à caractère général             | 1 016 060,97 €        | 1 220 282,69 €        | + 20,10 %       |
| dont énergies                           | 51 461,83 €           | 72 583,08 €           | + 41,04 %       |
| dont achats de matériel et alimentation | 82 344,25 €           | 96 228,85 €           | + 16,86 %       |
| dont prestations de services            | 381 092,77 €          | 500 089,60 €          | + 31,23 %       |
| Charges de personnel                    | 3 337 893,70 €        | 3 601 154,79 €        | + 7,89 %        |
| Solidarité intercommunale               | 1 404 741,96 €        | 1 392 715,00 €        | - 0,86 %        |
| Subventions et participations           | 1 435 161,93 €        | 1 355 820,51 €        | - 5,53 %        |
| Autres charges et opérations comptables | 209 333,65 €          | 202 756,99 €          | - 3,14 %        |
|   | <b>7 403 192,21 €</b> | <b>7 772 729,98 €</b> | <b>+ 4,99 %</b> |



Pour rappel, la Covati dispose de 4 budgets :

- 1 budget principal
- 3 budgets annexes correspondant au service public d'assainissement non collectif (SPANC), à l'Office de tourisme et à la ZAE\* de Til-Châtel

### BUDGET PRINCIPAL

#### Fonctionnement

Dépenses : 7 772 729,98 € Recettes : 8 868 718,52 €

#### Investissement

Dépenses : 1 605 040,09 € Recettes : 983 950,33 €

**Total dépenses : 9 377 770,07 €**  
**Total recettes : 9 852 668,85 €**

### SPANC

#### Fonctionnement

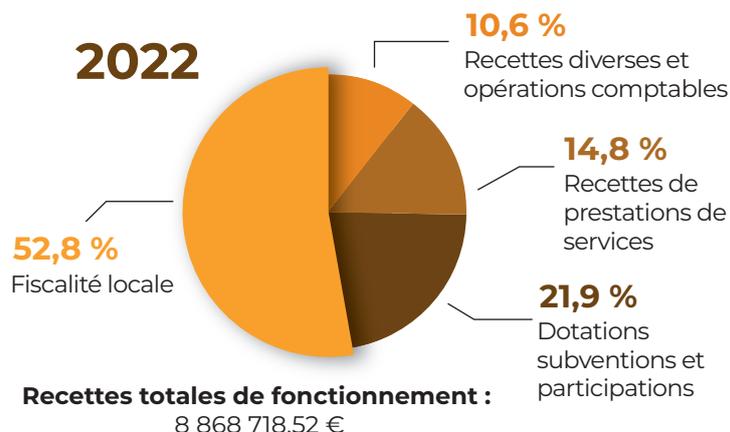
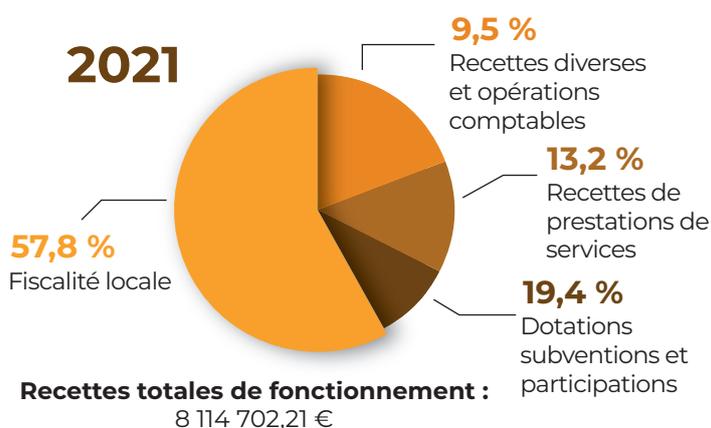
Dépenses : 31 550,59 € Recettes : 39 302,27 €

#### Investissement

Dépenses : 12 000,00 € Recettes : 14 484,00 €

## Fonctionnement

### Les recettes

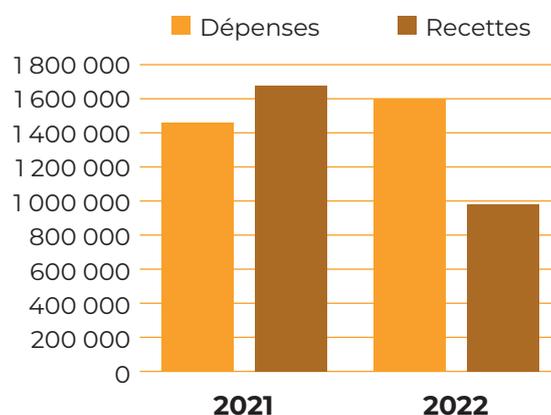


La part de la fiscalité dans les recettes diminue, même si son montant a stagné sur 2022. Cela est dû aux recettes exceptionnelles de 2021 qui ont été remplacées par l'augmentation des produits fiscaux liés à l'inflation et à la croissance. À l'inverse, les recettes ayant le plus augmenté sont celles des prestations de services (Enfance jeunesse, restauration, école de musique...), principalement marquées par la hausse de la fréquentation du périscolaire, de l'extrascolaire et de la restauration scolaire.

Les subventions reçues ont elles aussi augmenté, principalement grâce aux versements de la Caf. Ceux-ci font suite à l'augmentation de la fréquentation des services relatifs à la compétence Enfance jeunesse, à la signature de la Convention Territoriale Globale, ainsi qu'à la subvention de l'État pour lutter contre l'inflation.

## L'investissement 2021-2022

L'investissement est par nature plus fluctuant car il dépend des projets prévus sur l'année. Nous pouvons voir ci-contre que l'année 2022 est caractérisée par des dépenses supérieures aux recettes. Cela s'explique par un faible recours à l'emprunt, moins de subventions et des investissements un peu plus importants qu'en 2021.



### OFFICE DE TOURISME

#### Fonctionnement

Dépenses : 85 288,93 € Recettes : 96 400,36 €

#### Investissement

Dépenses : 7 042,52 € Recettes : 5 550,78 €

### ZAE\* TIL-CHÂTEL

#### Fonctionnement

Dépenses : 1 673 590,60 € Recettes : 2 100 293,75 €

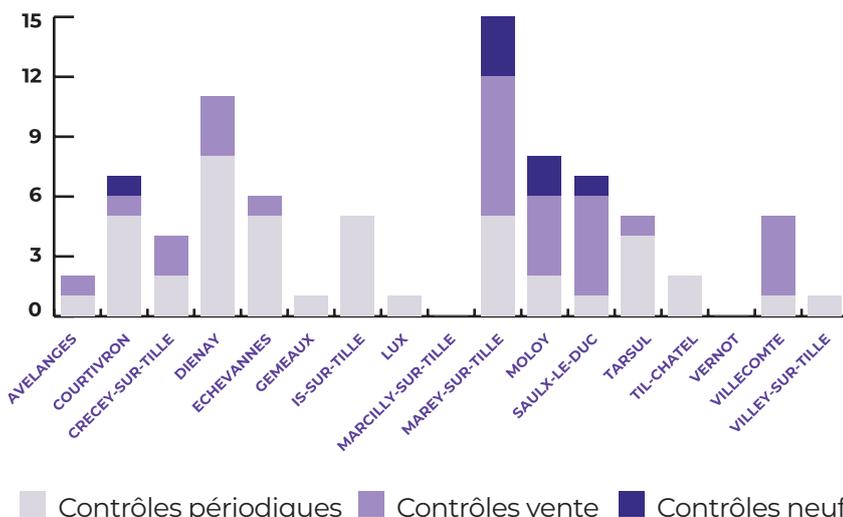
#### Investissement

Dépenses : 2 486 091,68 € Recettes : 1 577 162,70 €



**218**  
Contrôles réalisés en 2022 (197 en 2021)

Répartition des contrôles réalisés par commune sur la Covati en 2022



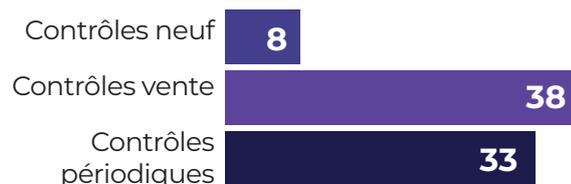
La Covati est compétente pour la gestion du SPANC. Elle assure le **contrôle du neuf, de l'existant et du bon fonctionnement des installations** d'Assainissement Non Collectif (ANC) sur le territoire. Depuis 2018, des conventions de prestations de services ont été signées avec les Communautés de Communes Forêts, Seine et Suzon (CCFSS) et Tille et Venelle (CCTIV) afin de réaliser les contrôles sur leur territoire. En 2020 s'est ajouté le syndicat des eaux de Clénay-Saint-Julien.



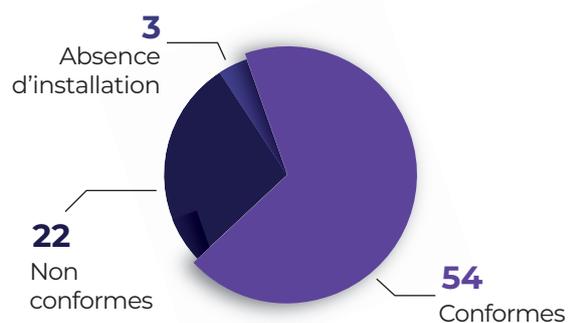
Montant de la redevance des prestations du SPANC sur la Covati

|   |       |
|---|-------|
| Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien                        | 104 € |
| Contrôles de conformité de la conception et de la réalisation de l'installation | 137 € |
| Plus-value pour contre-visite dans les cas prévus au règlement                  | 70 €  |

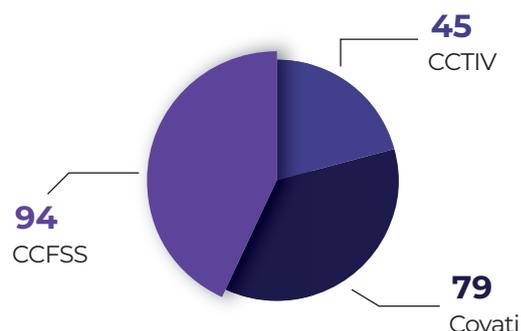
Nature des contrôles réalisés sur le territoire de la Covati en 2022



Résultat des contrôles du SPANC sur la Covati en 2022



Répartition des contrôles réalisés en 2022 par territoire





## TRAVAUX DU SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'IS-SUR-TILLE

Détail des prix et entreprises retenues (TTC) :

|  |                 |                     |
|--|-----------------|---------------------|
| Lot n°1 : Cloisonnements doublages plafonds              | Malec           | 54 907,14 €         |
| Lot n°2 : Menuiseries intérieurs bois                    | Milliere        | 17 401,66 €         |
| Lot n°3 : Peintures revêtements muraux                   | Rolee           | 16 886,94 €         |
| Lot n°4 : Revêtements de sols et faïences                | Sia Revetements | 27 509,02 €         |
| Lot n°5 : Electricité courants forts et courants faibles | GI Elec         | 43 580,24 €         |
| Lot n°6 : Plomberie sanitaires chauffage climatisation   | Linotte         | 51 593,96 €         |
| Maîtrise d'oeuvre  | Tracor          | 17 784,00 €         |
| Autres dépenses (études, raccordement, etc.)             |                 | 36 595,25 €         |
| Acquisition du local à aménager                          |                 | 260 190,00 €        |
| <b>Total</b>   |                 | <b>526 448,21 €</b> |

Acquisition et rénovation d'un local à Is-sur-Tille pour accueillir les services du Trésor Public sur une surface de 245 m<sup>2</sup>.

Plan de financement :

|                       |                     |
|-----------------------|---------------------|
| État                  | 108 421,71 €        |
| Conseil départemental | 30 000,00 €         |
| SICECO                | 559,14 €            |
| Autofinancement       | 387 467,36 €        |
| <b>Total</b>          | <b>526 448,21 €</b> |

## TRAVAUX DE VOIRIE ROUTE DE LA GRANGE NOIRE À IS-SUR-TILLE

Réfection de la voirie sur 630 m entre Is-sur-Tille et Échevannes.

Détail des prix et entreprise retenue (TTC) :

|                   |                      |                    |
|-------------------|----------------------|--------------------|
| Travaux           | ROGER MARTIN         | 81 230,546 €       |
| Maîtrise d'oeuvre | Ingénierie Côte-d'Or | 3 936,00 €         |
| <b>Total</b>      |                      | <b>85 166,56 €</b> |

Plan de financement :

|                       |                    |
|-----------------------|--------------------|
| Conseil départemental | 21 000,00 €        |
| Autofinancement       | 64 166,56 €        |
| <b>Total</b>          | <b>85 166,56 €</b> |



e de la Grange Noire

Service de Gestion Comptable

## TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE 2022

Entreprises retenues et dépenses 2022 (TTC) :

Passation d'un marché de travaux en accord-cadre à bons de commande pour les travaux d'entretien de la voirie communale et communautaire, renouvelable en 2023 et 2024.

|  |                     |                    |
|--|---------------------|--------------------|
| Lot n°1 : Travaux d'entretien des abords (fauche, débroussaillage, etc.)     | PIERRE-YVES LAMBERT | 10 244,51 €        |
| Lot n°2 : Travaux de traitement de surface des voiries (point à temps, etc.) | ROGER MARTIN        | 20 057,70 €        |
| Lot n°3 : Signalisation horizontale  | SIGNATURE           | 672,96 €           |
| <b>Total</b>   |                     | <b>33 471,17 €</b> |

Urbanisme

## INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

| Nom commune        | DP         | PC        | CU        | PD       | PA       | Total      |
|--------------------|------------|-----------|-----------|----------|----------|------------|
| Chaignay           | 12         | 6         | 2         | -        | 1        | 21         |
| Diénay             | 9          | 1         | -         | -        | -        | 10         |
| Epagny             | 11         | 1         | 2         | -        | -        | 14         |
| Gemeaux            | 41         | 7         | 8         | -        | 1        | 57         |
| Is-sur-Tille       | 68         | 23        | 6         | -        | 4        | 101        |
| Lux                | 26         | 11        | 3         | -        | -        | 40         |
| Marcilly-sur-Tille | 39         | 19        | 2         | 1        | 2        | 64         |
| Marsannay-le-Bois  | 20         | 10        | -         | -        | -        | 30         |
| Saulx-le-Duc       | 7          | 1         | -         | -        | -        | 8          |
| Spoyn              | 17         | 3         | 1         | -        | -        | 21         |
| Til-Châtel         | 38         | 10        | 3         | 1        | -        | 52         |
| Villecomte         | 8          | 3         | -         | 1        | -        | 12         |
| <b>Total</b>       | <b>296</b> | <b>95</b> | <b>28</b> | <b>3</b> | <b>8</b> | <b>430</b> |

Depuis sa mise en place en 2015, le service instructeur des autorisations d'urbanisme de la Covati vérifie la conformité des projets d'urbanisme avec la réglementation en vigueur sur le territoire. L'instruction est réalisée par la Covati pour les 12 communes couvertes par un document d'urbanisme (carte communale ou plan local d'urbanisme).

**430** Dossiers instruits en 2022  
(524 en 2021)

**05/12/2022** : Ouverture du guichet unique pour le dépôt dématérialisé des demandes par les usagers et enrôlement PLAT'AU, la plateforme d'échange et de partage des dossiers entre tous les acteurs de la chaîne d'instruction.

**DP** : Déclaration préalable  
**PC** : Permis de construire  
**CU** : Certificat d'urbanisme

**PD** : Permis de démolir  
**PA** : Permis d'aménager



## 4

Événements grand public ont été organisés par l'Office de tourisme en 2022

- **Marché Nocturne** (Til-Châtel, 01/07)
- **Marché Nocturne** (Spoey, 26/08)
- **Fantastic Picnic de la Charme** (Gemeaux, 10/09)
- **Fête de la truffe et des Papilles** 18<sup>ème</sup> édition (Is-sur-Tille, 15/10)



**55** Emplacements réservés sur les marchés

### Nombre de personnes ayant participé aux animations proposées par l'Office de tourisme en 2022

|   |    |
|---|----|
| Sortie nature du 09/07 à Marcilly-sur-Tille et sortie nature du 04/06 à Gemeaux | 32 |
| Lancement de visites thématiques à Is-sur-Tille                                 | 31 |
| 2 visites guidées du camp américain   | 10 |
| Visites guidées de Gemeaux  | 14 |
| 2 demi-journées découverte de la truffe de Bourgogne                            | 21 |
| Concours des espaces fleuris  | 43 |
| Dégustation de vin-truffe à l'occasion de la Fête de la truffe et des Papilles  | 50 |
| Menus du Fantastic Picnic   | 22 |
| 4 sorties de découverte des savoir-faire locaux                                 | 27 |
| Initiations au jeu de quilles   | 26 |



### ANALYSE DES DONNEES DE L'ACCUEIL

Une hausse de 43 % (personnes au guichet) a été enregistrée en comparaison avec l'année 2021. La hausse de cette fréquentation s'explique notamment par la présence de l'exposition de poupées qui a eu lieu dans les halles de l'Office de tourisme et qui a attiré près de 800 visiteurs.

En 2022, les demandes enregistrées ont principalement porté sur des **renseignements pratiques**.

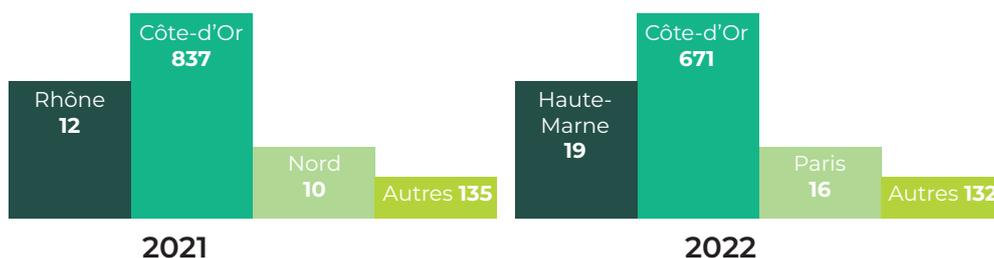


Marché nocturne de Spoy

## ORIGINES GÉOGRAPHIQUES DES PERSONNES FRÉQUENTANT L'OFFICE DE TOURISME

Les personnes résidant en France provenaient principalement de la Côte-d'Or. Arrivent en seconde position des visiteurs en provenance de la Haute-Marne, de Paris, puis du Rhône. En 2021, le département de la Côte-d'Or arrivait également en première position, suivi du département du Rhône, du Nord puis de Paris.

### Fréquentation par département d'origine



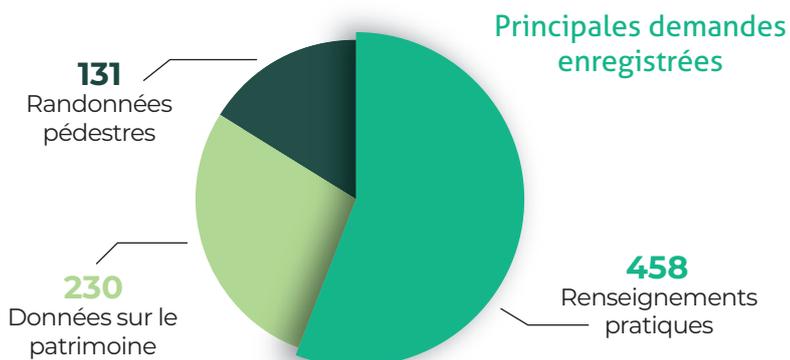
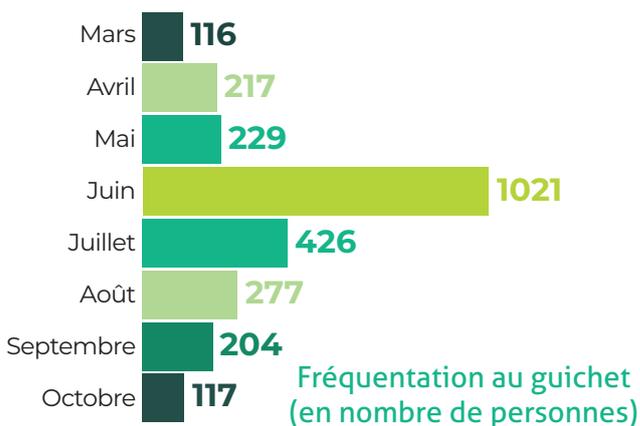
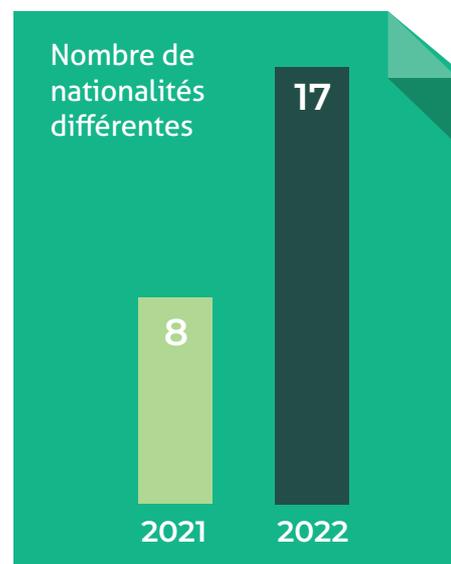
Davantage de **nationalités étrangères** ont fréquenté l'Office de tourisme en comparaison avec 2021 (17 pays représentés hors France en 2022, contre 8 nationalités en 2021).

A noter que les Anglais reviennent sur notre territoire après une longue période d'absence entre 2019 et 2021.

### Fréquentation par pays d'origine



### Nombre de nationalités différentes





Atelier CLAS à Gemeaux

### LE CLAS : élémentaire

Nombre d'enfants bénéficiaires :

**79 enfants**  
Année scolaire  
2021-2022



**39 enfants**  
Année scolaire  
2022-2023

### LE CLAS : collègue

Nombre d'enfants bénéficiaires pendant l'année scolaire 2021-2022 :

**11 enfants**  
Atelier  
Hip Hop  
proposées par  
l'association Les  
Danseurs de la  
Tille.



**9 enfants**  
Aide aux  
devoirs

### ELEMENTAIRE

(Année scolaire 2021-2022)  
Janvier à mai

(Année scolaire 2022-2023)  
Octobre à décembre

|                    |                                    |                             |     |
|--------------------|------------------------------------|-----------------------------|-----|
| Ateliers culturels | 37                                 | Pas d'atelier avant janvier | 37  |
| Aide aux devoirs   | 42                                 | 39                          | 81  |
| Total              | 79<br>(dont 65 enfants différents) | 39                          | 118 |

### CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité)

Les séances d'aide aux devoirs du dispositif sont encadrées par un réseau de **27 bénévoles** investis auprès des enfants des **10 différents sites élémentaires et du collège** sur lequel le dispositif est mis en place. Les ateliers culturels et ou sportifs sont quant à eux proposés par des intervenants spécialisés dans leur domaine. Les bénévoles sont conviés à **3 réunions plénières par an** et bénéficient d'autres opportunités au cours de l'année, afin de pouvoir se rassembler et échanger sur leurs pratiques.

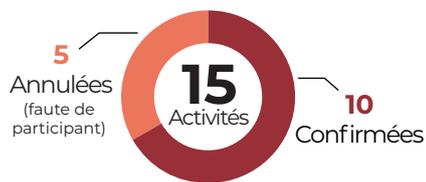


**27**  
Bénévoles

**3**  
Réunions  
plénières par an

## ACTIVITÉS FAMILLES

Le temps fort de cette année 2022 a rassemblé **70 participants** au mois d'août, lors d'une après-midi durant laquelle ont été proposées la découverte de jeux en bois, la fabrication d'attrape-rêves, une initiation au tir de précision avec l'association de pétanque d'Is-sur-Tille et des séances de maquillage pour les enfants.



**Une semaine de la parentalité** axée sur le thème du harcèlement a été proposée en mai 2022. Cette semaine a notamment rassemblé une vingtaine de spectateurs lors de la représentation de théâtre forum effectuée par la Compagnie des Pangolins Malins.

**40**

Enfants et adultes y ont participé



La Cie des Pangolins Malins

## SALON SÉNIORS

Le 1<sup>er</sup> salon séniors de la Covati, organisé en lien avec le Pays Seine-et-Tilles, a eu lieu le mercredi 19 octobre, à Is-sur-Tille. **Cet évènement pensé par et pour les séniors** s'adressait à tous les plus de 65 ans du territoire, mais aussi à leurs familles et à leurs accompagnants, ainsi qu'aux futurs retraités. Une belle journée d'information et de rencontres, dans une ambiance conviviale !



**350**  
Entrées



**40**  
Exposants



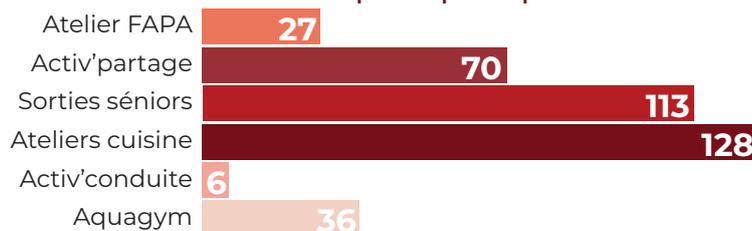


Atelier couture

### ACTIVITÉS SÉNIORS



### Nombre de participants par activité



### SORTIES SÉNIORS

Les sorties séniors s'adressent aux personnes âgées de 65 ans et plus. Elles permettent de leur faire découvrir le patrimoine de notre territoire et de notre région, en participant à des activités culturelles et de loisirs. En 2022, les séniors ont notamment visité le château de Champlitte et le musée des beaux-arts de Dijon. Ils ont également pris la direction de l'abbaye de Citeaux, pour un rendez-vous insolite avec des oiseaux de proie (association les Chouettes du Cœur).

### ACTIV'CONDUITE

Les seniors du territoire ont eu la possibilité de remettre à niveau leurs connaissances du code de la route et de la conduite. Cet atelier, organisé par le service Actions sociales de la Covati, avec l'Auto Ecole d'Is-sur-Tille, s'est déroulé sur deux jours, en petit groupe de 6 participants. Cette action est financée par le Contrat local de Santé du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne et la Conférence des financeurs, via le Département de la Côte-d'Or.

### ATELIER COUTURE

L'atelier couture est ouvert à tous les habitants de la Covati, tous les vendredis, de 09 h 30 à 11h 30. Vous pouvez venir avec votre machine à coudre ou utiliser la notre sur place, si vous n'en avez pas.

### ATELIERS CUISINE

Les ateliers cuisine sont des moments de convivialité, très appréciés des séniors. Les repas sont concoctés collégalement, avec l'aide de l'animatrice, au sein de l'espace de vie sociale de la Covati, avant d'être partagés.

### ACTIV'PARTAGE

Les "Activ'partage" sont des activités proposées aux personnes seules âgées de plus de 70 ans, afin de rompre leur isolement.

### RÉSEAU BÉNÉVOLES

Dans le cadre de sa politique sociale, la Covati est attentive au bien-être des séniors. Elle s'est fixée pour priorité de rompre l'isolement et de maintenir le lien social, par le biais de visites régulières, au domicile des plus isolés.

**19** 

Bénévoles ont visité 11 personnes isolées du territoire

## PARCOURS SÉCURISÉ

En 2022, le service Actions Sociales de la Covati a mis en place un **parcours sécurisé intercommunal**, afin d'aider les personnes du territoire éloignées de l'emploi à se réinsérer dans la vie professionnelle. Ce dispositif a été financé à 80 % par la Conseil régional, via le Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR) Bourgogne-Franche-Comté et le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC).

**La Covati s'est appuyée sur ses partenaires** tels que Pôle emploi, la mission locale, le Conseil départemental, le Conseil régional, CAP emploi et la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

**Les participants avaient le statut de stagiaires** au sein du DAQ (Dispositif en Amont de la Qualification), bénéficiant ainsi d'une rémunération et de l'accompagnement d'un centre de formation (CESAM).

**13**  Entreprises partenaires

**23**  Participants

**13**  Sorties positives



 4 Mois

 1 Bilan santé

 1 Journée relooking en partenariat avec les commerçants Issois et le photographe Marc Jeudy

 Ce parcours innovant a fait l'objet d'un reportage que vous pouvez visionner sur notre compte Youtube

**Pendant 4 mois**, les stagiaires ont alterné périodes de remise à niveau avec le CESAM, immersions dans les entreprises partenaires et ateliers pour lever leurs freins à l'embauche et reprendre confiance en eux.

**13 entreprises partenaires** : DORAS, MYRAL, Marché aux affaires, Dijon Nord Immo, SEB, Intermarché, Ecomotoculture, Is couverture, restaurant Ô Dix d'Is, mairie d'Is-sur-Tille, BWT, le foyer des Eaux Vives et ATOME.

## PÉRISCOLAIRE

**247 000 h**

D'accueil

**1 178**

Enfants bénéficiaires

**15**

Agents de restauration

**70**

Animateurs



### Les restaurants scolaires gérés par la Covati luttent contre le gaspillage alimentaire :

La Covati, le SMOM d'Is-sur-Tille, la municipalité de Gemeaux et le personnel affecté au site du restaurant scolaire de Gemeaux se sont associés afin de mettre en place un site pilote « de compostage autonome en établissement ». Dans le même esprit, une placette de compostage a été implantée sur le site de Spoy. En parallèle, le service Enfance jeunesse a reconduit son partenariat avec Les Restos du Coeur, afin de faire don des denrées alimentaires périssables non consommées lors des repas des enfants (fromages, compotes, fruits...). Un système de récupération a également été mis en place par les bénévoles de l'association, tous les jeudis matins, dans le respect des normes d'hygiène alimentaire en vigueur.

En 2022, le fonctionnement de l'accueil périscolaire est resté le même que les années précédentes :

- Les familles réservent les plages d'accueil par l'intermédiaire d'une plateforme reliée au portail familles.
- Le tarif est calculé au ¼ d'heure et varie selon les ressources familiales.



 **123 740**  
repas servis

**SHCB est le prestataire** qui a remporté le marché public de préparation et livraison des repas pour la période 2021-2024.

Répartition du coût du repas  
(hors encadrement)



## EXTRASCOLAIRE

**102 020 h**

D'accueil

**678**

Enfants bénéficiaires

**5**

Séjours

(capacité de 8 à 12 jeunes par séjour)

**2**

Stages de 8 enfants chacun

En 2022, le fonctionnement de l'accueil extrascolaire est resté le même que les années précédentes :

- Les familles réservent les plages d'accueil par l'intermédiaire d'une plateforme reliée au portail familles.
- Le tarif est calculé à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.

**Nos centres de loisirs proposent des animations à thème tous les mercredis de l'année, afin d'offrir aux enfants des temps d'accueil aussi ludiques que pédagogiques !** Les thèmes abordés en 2022 ont été variés : découverte des pays du monde et de leurs cultures et traditions, préparation d'un jardin et de cabanes à oiseaux, découverte des arts sous toutes leurs formes et initiations à des pratiques artistiques, préparation des grandes fêtes populaires (Halloween, Noël) et décoration du centre, sensibilisation à l'environnement et à la nature...

### Les expl'haut-rateurs de la forêt :

**séjour thématique découverte et protection de la forêt, à Grancey-le-Château.**

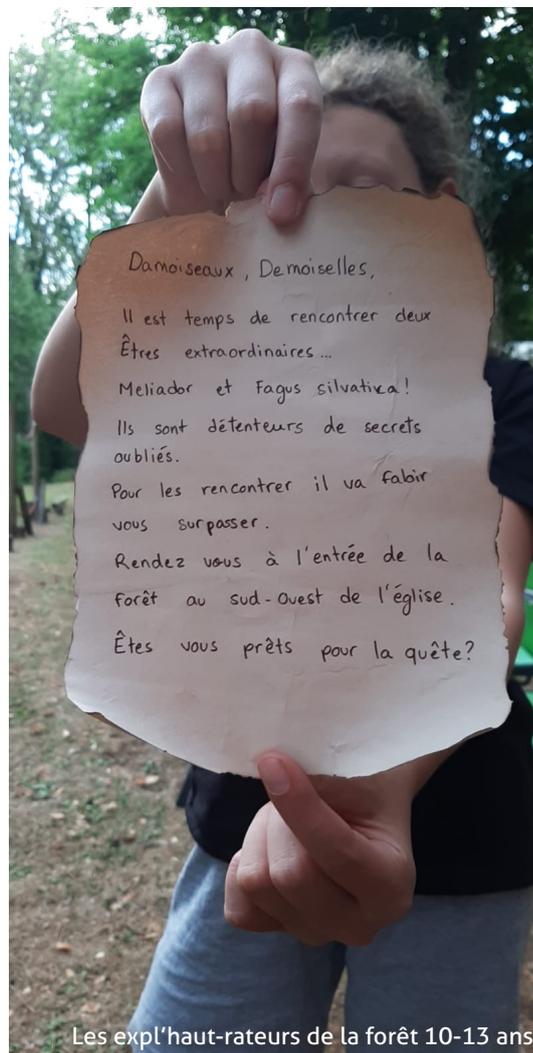
12 jeunes de 10 à 13 ans ont rencontré Méliador, un ancien templier à la sagesse ancestrale.

Au travers de quêtes et d'épreuves ludiques, nos apprentis chevaliers ont développé leur esprit d'équipe, leur orientation, leur logique, leur agilité et leurs connaissances de la nature.

Les 5-6 ans ont, quant à eux, eu pour mission d'observer le «petit peuple» de la forêt, de grimper aux arbres, mais aussi de participer aux tâches quotidiennes au sein du campement. Cette expérience leur a appris à se dépasser physiquement et mentalement, à s'autonomiser et à coopérer au sein d'un groupe, tout en les sensibilisant au respect de l'environnement.



Les expl'haut-rateurs de la forêt 5-6 ans



Les expl'haut-rateurs de la forêt 10-13 ans

## GRILLES DE TARIFS PÉRISCOLAIRES EN 2022

### Accueils de loisirs périscolaires – 1/4 d'heure

| Ressources mensuelles | Famille ayant à charge |           |           |
|-----------------------|------------------------|-----------|-----------|
|                       | 1 enfant               | 2 enfants | 3 enfants |
| 0.00 à 609.80         | 0,23                   | 0,20      | 0,18      |
| 609.81 à 990.92       | 0,33                   | 0,30      | 0,28      |
| 990.93 à 1295.88      | 0,40                   | 0,38      | 0,36      |
| 1295.89 à 1829.39     | 0,45                   | 0,42      | 0,39      |
| 1829.40 à 2439.18     | 0,52                   | 0,49      | 0,45      |
| 2439.19 à 3048.98     | 0,60                   | 0,56      | 0,52      |
| 3048.99 et +          | 0,67                   | 0,64      | 0,60      |

### Restauration périscolaire

|   |        |               |
|---|--------|---------------|
| Enfant résidant sur le territoire de la Covati scolarisé sur le territoire de la Covati (sauf école privée) | 3,70 € | + 1h de péri. |
| Enfant scolarisé en classe ULIS   | 3,70 € |               |
| Enfant non résidant sur le territoire de la Covati scolarisé sur le territoire de la Covati                 | 6,00 € | + 1h de péri. |
| Repas école privée  | 6,00 € |               |
| Autres convives   | 6,00 € |               |

## GRILLES DE TARIFS EXTRASCOLAIRES EN 2022

### Accueils de loisirs extrascolaires demi-journée

| Ressources mensuelles | Famille ayant à charge |           |           |
|-----------------------|------------------------|-----------|-----------|
|                       | 1 enfant               | 2 enfants | 3 enfants |
| 0.00 à 609.80         | 2,65                   | 2,55      | 2,50      |
| 609.81 à 990.92       | 3,20                   | 3,00      | 2,90      |
| 990.93 à 1295.88      | 3,40                   | 3,10      | 2,90      |
| 1295.89 à 1829.39     | 3,70                   | 3,20      | 3,00      |
| 1829.40 à 2439.18     | 3,80                   | 3,70      | 3,20      |
| 2439.19 à 3048.98     | 4,70                   | 4,20      | 3,70      |
| 3048.99 et +          | 5,70                   | 5,20      | 4,70      |

Repas accueils de loisirs extrascolaires  
(repas + prise en charge) : **5,45 €**  
Adhésion annuelle au secteur jeune : **8 €**



Atelier danse au RPE avec Ana Chon

**137**

Familles ont bénéficié d'une information par RPE

**73**

Assistants maternels ont bénéficié de renseignements individuels

**23**

Assistants maternels ont participé aux temps d'éveil

**86**

Enfants ont participé aux activités du RPE

**80**

Temps collectifs

## RELAIS PETITE ENFANCE

### Crèches sur le territoire



## GUICHET UNIQUE

Le Relais Petite Enfance est devenu Guichet Unique en novembre 2021. Cette mission Guichet Unique s'inscrit dans le projet d'accueil du jeune enfant sur le territoire de la Covati. Elle permet d'avoir une vision globale des demandes, de leurs caractéristiques et de leur évolution. C'est un outil au service de l'observation des moyens d'accueil du jeune enfant.

### Avantage du Guichet Unique pour les parents :

- Unique point d'entrée pour la demande d'accueil,
- Un seul interlocuteur pour un parcours simplifié,
- Aide aux parents, sur rendez-vous, pour définir leur projet d'accueil,
- Mise à disposition de documents, tels que la liste des assistants maternels, le dossier de pré-inscription ou d'inscription en accueil collectif,
- Suivi de l'évolution de la demande de garde,
- Soutien aux parents jusqu'à la fin du processus de recherche d'accueil,
- Soutien des parents dans leur rôle d'employeur (élaboration de contrats, administratif, etc.).

**102**   
Assistants maternels

**327**   
Places d'accueil (taux en baisse)

**Communes sans assistant maternel :**  
Vernot, Tarsul,  
Pichanges, Chaignay,  
Crécey-sur-Tille,  
Avelanges, Epagny



13

Jeunes de 8 à 12 ans



5

Jours de voyage



4

Villages étapes



13

Communes traversées



2

Animateurs



1

Projectionniste

## SÉJOUR CINÉCYCLO

Du 18 au 22 juillet 2022, un groupe de jeunes âgés de 8 à 12 ans, a participé à un **séjour itinérant à vélo sur le territoire de la Covati**. Chaque soir, le groupe posait ses bagages dans un village différent. Tout au long de la semaine, dans les villages étapes (Chaignay, Lux, Marey-sur-Tille et Saulx-le-Duc), une soirée festive ouverte à tous était proposée avec animations, restaurations et une projection cinéma électriquement autonome grâce à l'énergie humaine d'un(e) cycliste. Le projet était encadré par l'**association Cinécyclo**, et par les services Sports et Enfance-jeunesse de la Covati.

**80 km**

Parcours à vélo

**23**

Courts métrages

**300**

Spectateurs environ



## SPORT DANS LES ÉCOLES

La Covati co-organise des interventions sportives dans et avec les écoles élémentaires de son territoire, en accord avec l'Éducation nationale.

En 2022, les écoles de : Is-sur-Tille, Saulx-le-Duc, Spoy, Marcilly-sur-Tille, Marsannay-le-Bois, Gemeaux, Til-Châtel, Lux, Epagny, Villey-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Pichanges, ont bénéficié de ces interventions.



10

Écoles

13

Sites



41

Classes

905

Élèves

## BIKE & RUN

La 2<sup>e</sup> édition du Bike & Run de la truffière a rencontré un franc succès !

310 participants, adultes et enfants, se sont testés en binômes lors de cette compétition s'inscrivant dans le challenge régional de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Triathlon.

Le Bike & Run consiste à enchaîner la course à pied et le vélo, en équipe de 2, avec un seul VTT.

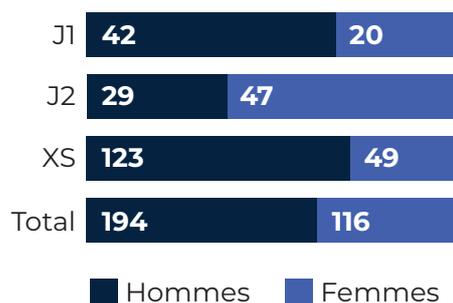


**310**  Participants

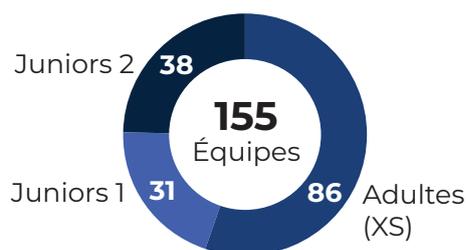
**15**  Partenaires

**50**  Bénévoles

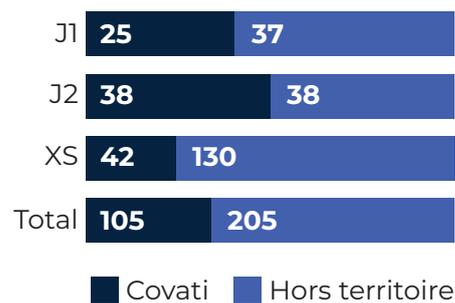
### Répartition hommes-femmes



### Répartition des équipes par catégorie



### Provenance des participants



**PISCINE CHIFFRES CLÉS**



**30**

Salariés  
(MNS-BNSSA-  
caisse-technique)



**16 717**  
Entrées

**OUVERTURE**

21 mai

**FERMETURE**

20 septembre



## PARCOURS D'ORIENTATION

**4 PARCOURS** Marey-sur-Tille, Tarsul, Echevannes et Lux

Forte du succès des parcours mis en place en 2021, la Covati a remis en place de **nouveaux parcours d'orientation en 2022**. Ces parcours gratuits étaient accessibles librement, en téléchargement, depuis le site de la Covati. Chaque parcours avait une durée limitée dans le temps et avait lieu dans une commune différente, de façon à en proposer plusieurs d'avril à septembre. Une façon ludique de (re)découvrir les villages de la Covati, en famille ou entre amis !

**Nouveauté 2022** : les balises ont été réalisées et personnalisées par les enfants du Secteur jeunes du centre de loisirs de la Covati et les résidents du foyer "Les eaux vives" à Is-sur-Tille.

**950** Enfants  
savoir nager,  
cycle 3  
(CM1-CM2-6ème)



 **21** Enseignants

 **261** Élèves  
(185 enfants et 76 adultes)

 **12** Évènements sur 10 communes\*

## UNE ÉCOLE DE MUSIQUE EN RÉSEAU

L'école de musique **Les 1000 & une notes** rayonne sur la Covati en proposant des concerts et des interventions artistiques dans les communes. Ces concerts sont l'occasion pour les élèves de se produire devant un public toujours chaleureux. Grâce à la convention de partenariat établie avec la Communauté de Communes Tille et Venelle, l'école de musique propose des enseignements à Selongey et des concerts jusqu'à la salle de l'Abreuvoir à Salives ou la commune de Grancey-le-Château.

## UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE RICHE

L'école de musique accueille **enfants et adultes sans distinction d'âge ou d'expérience**. Il est possible d'apprendre et de se perfectionner auprès des enseignants sur l'ensemble des instruments à vents ou à percussion composant un orchestre d'harmonie ou d'apprendre la guitare, le piano ou l'accordéon. Les pratiques collectives proposées vont de la **chorale** au groupe de **musiques actuelles**, en passant par l'**orchestre d'harmonie** ou la **batucada** (orchestre de percussions). L'école de musique, en plus d'une formation musicale complète, propose également des ateliers **arts du cirque** et **théâtre**. Ces disciplines permettent des passages d'un art à l'autre et enrichissent les concerts par des propositions artistiques transversales.

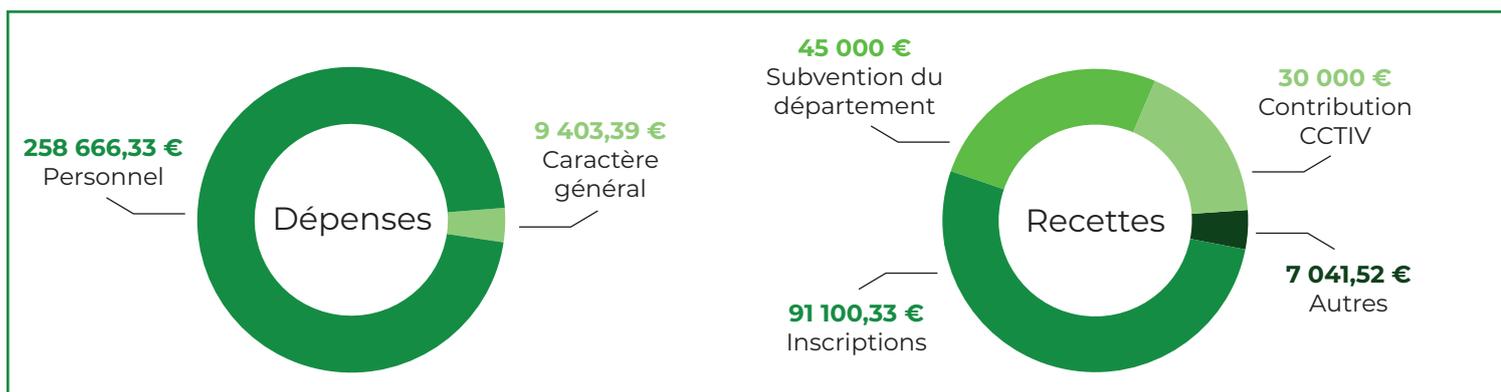
\* (Is-sur-Tille, Villey-sur-Tille, Selongey, Tarsul, Marcilly-sur-Tille, Spoy, Echevannes, Epagny, Salives, Grancey-le-Château) : dont Cov'Artistes, Ecole de musique en Balade, Concerts de classe



### NOUVEAUTÉ 2022 :

Ouverture d'un atelier théâtre enfants (8-12 ans) pour la 1<sup>ère</sup> année

## BUDGET ÉCOLE DE MUSIQUE



### LE CLEA (Contrat local d'éducation artistique)

Le CLEA est co-porté par le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne et la Covati, en partenariat avec le Département de la Côte-d'Or et l'Éducation nationale et soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).



Financement de la DRAC à hauteur de **24 412,40 €** (20 000 € + reliquat des années précédentes dû à la crise sanitaire)



**7** projets + **1** soutien à un projet STARTER + soutien aux CHAT (classes à horaires aménagés théâtre)



**539** enfants ont bénéficié d'un projet CLEA en 2021-2022



Projets répartis sur **13** communes du territoire (PETR)



## EN CHIFFRE

**460** Arrêtés du Président  
dont 200 concernant la carrière et  
215 concernant la maladie des agents



### La santé des agents :

- 2 Congés maternité
- 1 Temps partiel thérapeutique
- 9 Accidents de travail



### La carrière des agents :

- 7 Arrêtés de recrutement
- 7 Titularisations
- 2 Nominations stagiaires
- 1 Mise en disponibilité
- 1 Départ en retraite
- 2 Mutations
- 6 Démissions
- 1 Rupture conventionnelle
- 2 Sanctions disciplinaires

L'année 2022 a sonné comme le début d'un retour à la normale depuis la pandémie et le service RH a pu s'orienter vers un nouveau projet : la carrière des agents. La **création de la Commission d'Etude des Dossiers d'Evolution de Carrière (CEDEC)** a été votée par le Conseil Communautaire en juillet 2022 et mise en place au 2<sup>nd</sup> semestre. Ainsi, après étude des dossiers présentés le 21 octobre, 8 agents ont pu bénéficier d'un avancement de grade effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le développement des fonctions supports s'est poursuivi, avec les changements suivants :

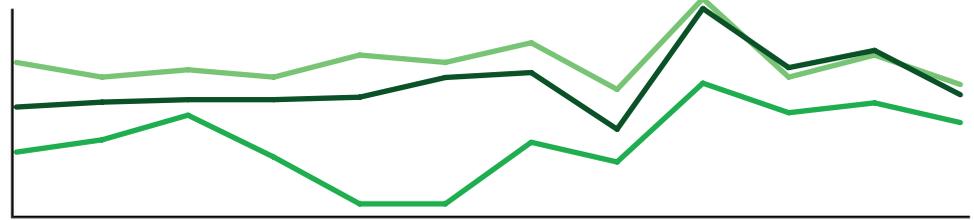
- **Le service technique a été réorganisé**, avec l'arrivée d'une nouvelle directrice du développement territorial et d'un adjoint, en charge également de la maintenance, des travaux et de la voirie. Le service urbanisme s'est organisé autour d'une responsable et d'un agent instructeur. Un agent a été chargé de s'occuper du SPANC, du matériel communautaire et des petits travaux. Un second agent d'entretien est venu compléter l'équipe.
- **Le poste d'agent d'accueil saisonnier de l'Office de Tourisme est devenu pérenne** et a été annualisé pour couvrir les besoins en saison et préparer l'évènementiel durant l'hiver. La responsable, peut ainsi consacrer plus de temps au développement économique.
- **Le service Actions sociales s'est doté d'un Conseiller numérique et d'une seconde animatrice sociale.**

L'année 2022 a été rythmée par les **élections professionnelles** avec le respect des différentes échéances du calendrier électoral.

Les élections se sont tenues le 8 décembre 2022 au siège de la Covati : l'unique liste Fa-FPT a été élue pour représenter le personnel au sein de la nouvelle instance **Comité Social Territorial** (ex Comité Technique) avec 45 % de participation.

## FOCUS PAIE

Nombre de paies



|        | janv | Fev | Mars | Avril | Mai | Juin | Juill | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|--------|------|-----|------|-------|-----|------|-------|------|------|-----|-----|-----|
| — 2020 | 134  | 139 | 149  | 132   | 113 | 113  | 138   | 130  | 162  | 150 | 154 | 146 |
| — 2021 | 152  | 154 | 155  | 155   | 156 | 164  | 166   | 143  | 192  | 168 | 175 | 157 |
| — 2022 | 170  | 164 | 167  | 164   | 173 | 170  | 178   | 159  | 196  | 164 | 173 | 161 |



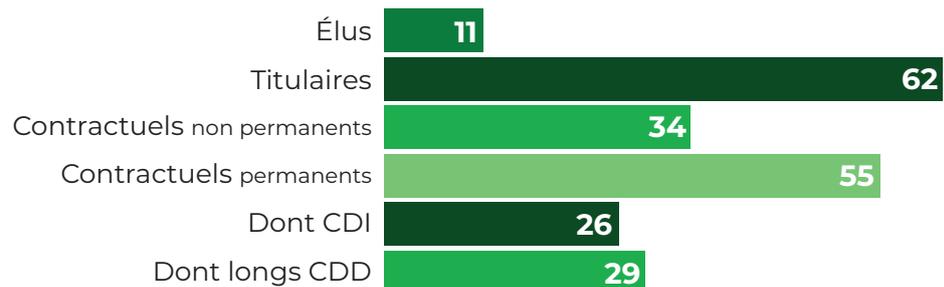
**170 paies mensuelles en moyenne** (138 en 2020), 9 mois de l'année avec 2 trains de paie (début et fin de mois).

Sur l'année 2022, **+5,3 %** de paies par rapport à 2021.

## FOCUS FORMATIONS

En 2022, les organismes de formation ont repris leur activité et proposé une offre plus étendue que pendant les 2 années de pandémie. **44 formations ont été suivies au CNFPT et 22 agents ont suivi une formation avec un organisme extérieur** : 30 % en distanciel, 51 % en présentiel et 19 % en format mixte. Soit 700 heures de formation pour l'ensemble du personnel. Avec la **création d'un poste dédié** fin 2022, la Covati souhaite investir dans la durée sur la formation de ses agents.

### LES EFFECTIFS



#### Effectifs en hausse :

en moyenne sur l'année **159** agents,  
**85** ETP au 1<sup>er</sup> janvier 2022



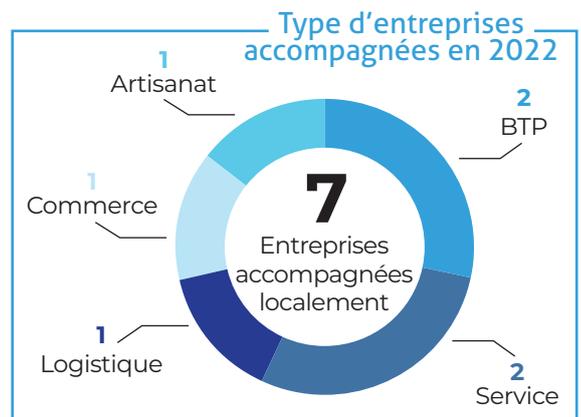
**41 %**  
Titulaires (+8 %)

**59 %**  
Contractuels (-5 %)



## Suite au départ d'un agent en charge de l'économie circulaire, le service s'est restructuré avec un agent en charge du développement touristique.

Plusieurs entreprises ont pu être accompagnées par le nouveau service mis en place. Sept partenaires spécialisés dans le développement économique ont été rencontrés afin d'accompagner/d'orienter les porteurs de projets souhaitant mener une activité économique sur le territoire : **BATI FRANC, AER, RÉGION, CMA, CCI, CA, BGE**  
La Covati a participé à 5 réunions du réseau économique régional.



**2** bilans qualitatifs et quantitatifs dans le cadre des missions de développement de l'économie circulaire ont pu être rédigés en 2022 :

- 1 bilan à l'ADEME dans le cadre d'une convention triennale portant sur l'économie circulaire (filières agriculture et consommation responsable, du BTP et de l'industrie et de la production durable),
- 1 bilan à la Région Bourgogne-Franche-Comté portant sur une démarche d'écologie industrielle et territoriale.



# 21

Sites économiques inventoriés sur le territoire de la Covati

L'année 2022 a été également marquée par le commencement d'un inventaire (en application de l'article L318-8-2 du code de l'urbanisme) répertoriant ainsi les activités économiques présentes au sein des Zones d'Activités économiques (ZAE). Les ZAE sont situées à : **Chagnay, Diénay, Epagny, Gemeaux, Is-sur-Tille, Lux, Marcilly-sur-Tille, Marsannay-le-Bois, Spoy et Til-Châtel**



## ZOOM SUR LE PROJET DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DU SEUIL DE BOURGOGNE À TIL-CHÂTEL

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021, la Covati s'est investie dans un projet d'envergure avec la société Primelog. Les élus et les services de la Covati se sont largement mobilisés durant toute l'année 2022, afin de répondre à la demande d'installation nécessitant près de 10 ha de terrain. **La Covati accueillera sur cette zone un bâtiment logistique du groupe SEB.**

Durant plus d'une année, agents et élus ont dû taire le nom commercial de cette multinationale et ont donc respecté le **devoir de réserve** demandé par ce grand groupe industriel. Malgré cela, les conseillers communautaires ont accepté de prendre les délibérations nécessaires à la poursuite du projet (mise en conformité du plan local d'urbanisme de Til-Châtel et enquête publique, échange de terrains, document d'arpentage, courriers avec les services préfectoraux, DDT, Conseil départemental, promesse de vente).

Ce sont près de **20 partenaires** (hors Primelog et Covati) qui ont été consultés et impliqués dans ce projet dont 4 services de l'Etat (Préfecture, DREAL, DRAC, DGAC), 2 services du Conseil départemental (Cabinet du Président, service de voirie), le SICECO, l'agence ENEDIS de la Côte-d'Or, le SDIS, 4 sociétés (Cabinet d'étude IAD, APRR, Ibvogt, Géotechnique SAS), 2 chambres consulaires (la Chambre d'agriculture, la CCI Côte-d'Or Saône-et-Loire).

Des **partenaires du territoire** ont également largement contribué à la réussite de ce projet : la mairie et l'AFR de Til-Châtel, le cabinet de géomètre Hélène Mornand, l'office notarial de Me Pascale Carillon et Martin Mangel, la société SCEA DE L'EPI (M. Christophe Girard).



**36 401 m<sup>2</sup>**

De stockage /locaux techniques



**3 niveaux  
de 1 259 m<sup>2</sup>**

De bureaux

**104 677 m<sup>2</sup>**

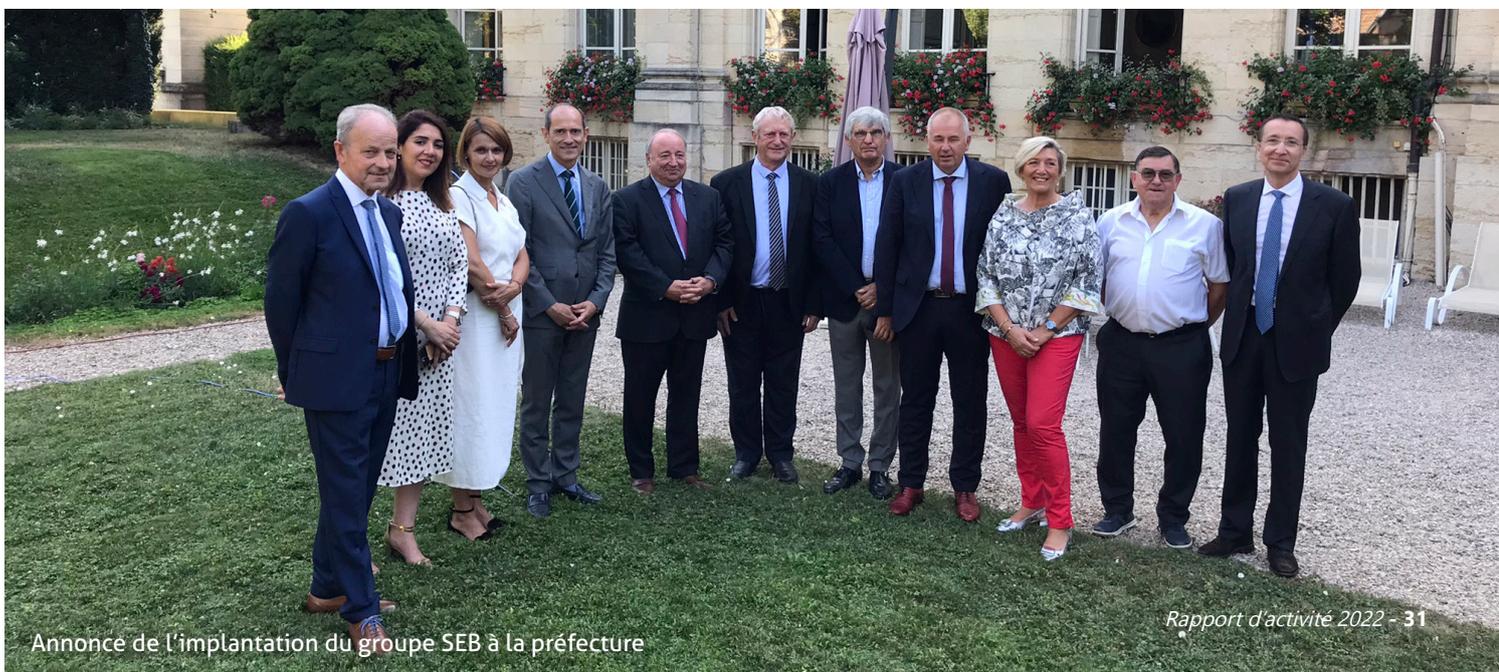
De surface extérieure

**140**

Places de parking  
véhicules légers

**28**

Places de parking  
poids lourds





**Communauté de communes  
des vallées de la Tille et de l'Ignon**

4 allée Jean-Moulin  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 95 32 41  
covati@covati.fr

**[www.covati.fr](http://www.covati.fr)**